

Exemples d'enquêtes et d'études menées par la Cire Antilles-Guyane

Interventions en Guadeloupe, Guyane et Martinique

- Investigations de foyers épidémiques : syphilis, toxoplasmose, typhoïde...
- Surveillance épidémiologique : dengue, chikungunya, paludisme, leptospirose, bronchiolite, grippe, gastro-entérites...
- Enquêtes
 - imprégnation mercurielle des populations de Guyane,
 - exposition des populations antillaises au chlordécone,
 - santé et consommation alimentaire aux Antilles,
 - transmission de la tuberculose en Guadeloupe.

Réalisations interrégionales

- Priorisation des maladies infectieuses
- Guide de surveillance de la dengue
- Plans relatifs à l'alerte et à la gestion des situations urgence sanitaire (Pragsus)
- Programmes de surveillance, d'alerte et de gestion des épidémies de dengue (Psage)

Des outils de diffusion d'information (www.invs.sante.fr)

- Le BASAG (Bulletin d'alerte et de surveillance Antilles-Guyane)
- Les points épidémiologiques
- Mise en place de systèmes d'information via des plateformes Internet (Voozalerte, Voozanoo dengue...)



Cire Antilles-Guyane

Direction de la santé et du développement social de Martinique

Centre d'affaires AGORA
ZAC de l'Étang Z'Abri
Pointe des Grives - BP 658
97261 Fort-de-France Cedex
Tél. : 05 96 39 43 54
Fax : 05 96 39 44 14
Courriel : dsds972-cire@sante.gouv.fr

Date de création : octobre 1997

Composition de l'équipe

Philippe Quénel, médecin coordonnateur scientifique
Thierry Cardoso, médecin épidémiologiste
Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste (basée en Guadeloupe)
Jean-Loup Chappert, médecin épidémiologiste (basé en Guadeloupe)
Alain Blateau, ingénieur épidémiologiste
Jacques Rosine, épidémiologiste
Vanessa Ardillon, épidémiologiste (basée en Guyane)
Claude Flamand, épidémiologiste (basé en Guyane)
Claudine Suivant, technicienne d'études
Audrey Diavolo, assistante
1 épidémiologiste stagiaire "PROFET"
1 biostatisticienne (VCAT)

Institut de veille sanitaire

12, rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex
Tél. : 01 41 79 67 00 (standard)
Fax : 01 41 79 67 67
Site Internet : www.invs.sante.fr

diadeis

Cellule interrégionale d'épidémiologie Antilles-Guyane



DSDS de Guadeloupe, de Guyane, de la Martinique



■ L'Institut de veille sanitaire et les Cellules interrégionales d'épidémiologie

L'Institut de veille sanitaire (InVS) est un établissement public de l'État, placé sous la tutelle du ministère chargé de la Santé. Il a pour mission de surveiller l'état de santé de la population et d'alerter les pouvoirs publics en cas de menace pour la santé publique. La mission de l'InVS se décline dans tous les champs d'action de la santé publique : maladies infectieuses, effets de l'environnement sur la santé, risque d'origine professionnelle, maladies chroniques et traumatismes...

L'InVS mobilise, anime et coordonne un réseau de santé publique qui comprend des professionnels de santé, des instituts de recherche, des établissements de soins publics et privés, des caisses d'assurance maladie, des laboratoires et des associations de malades et d'usagers.

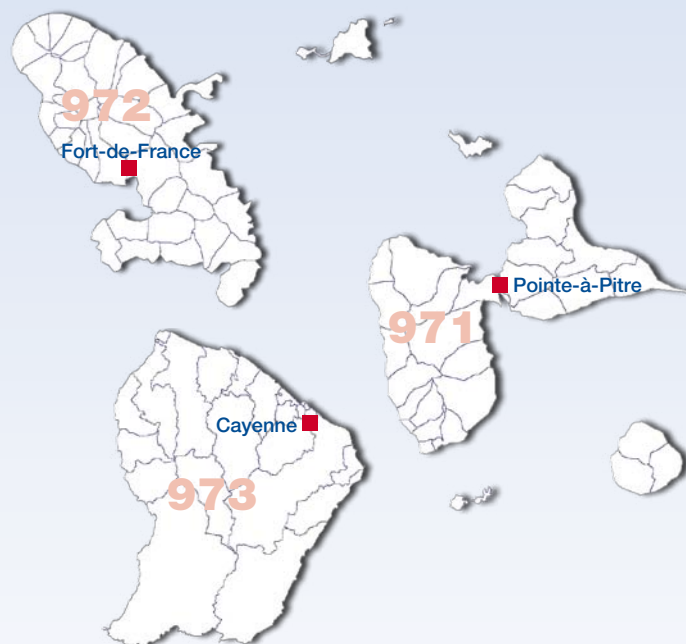
La mission de l'InVS est relayée en région par 16 Cellules interrégionales d'épidémiologie (Cire). Placée sous la responsabilité scientifique de l'InVS et installée au sein des Directions régionales des affaires sanitaires et sociales (Drass), la Cire représente l'InVS en région notamment dans la réponse aux signaux d'alerte sanitaire. Fin 2005, le dispositif régional compte une centaine de personnes.

Cire Antilles-Guyane

localisée en Martinique

Une interrégionalité

Martinique
Guadeloupe
Saint-Barthélemy - Saint-Martin
Guyane



Bureau régional de l'Institut de veille sanitaire (InVS), la Cire Antilles-Guyane contribue au renforcement de la veille sanitaire dans les départements français d'Amérique (DFA).

■ Les missions de la Cire

■ **Apporter** sur le terrain une réponse rapide aux signaux d'alerte sanitaire : analyse du signal, investigation, évaluation du risque, alerte, proposition de gestion de l'alerte.

■ **Collaborer** étroitement avec les services déconcentrés (DSDS) du ministère chargé de la Santé et apporter une expertise indépendante tournée vers l'aide à la décision.

■ **Recueillir, exploiter, analyser et interpréter** les données de surveillance permettant de détecter et d'évaluer précocement tout événement sanitaire pouvant constituer une menace de santé publique.

■ **Coordonner et animer** la veille sanitaire régionale, en particulier dans le cadre du plan régional relatif à l'alerte et à la gestion des situations d'urgence sanitaire (loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique).

■ **Mener** des études en appui à des programmes de santé publique conduits dans les départements français d'Amérique.

■ **Coopérer** au plan international avec les principaux partenaires de la Caraïbe : PAHO, CAREC, CEHI...

■ **Contribuer** à la formation des professionnels de santé dans les domaines de l'épidémiologie et de l'évaluation des risques.